



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	19 Juillet 2018	Séance du : 25 Juillet 2018
	<b>Votes : 31</b>	L'An Deux Mille dix-huit, le 25 Juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 25	Pour : 31	
Absents : 14	Contre : 0	
Représentés : 6	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Marc FAVIER (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Alain BLANQUER (Lieuranc Cabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents représentés : Mme Elizabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), M. Philippe VENTRE (Lacoste) représenté par M. Jean-Claude LACROIX, M. Serge DIDELET (Mourèze) représenté par M. Olivier BRUN (Fontès), M. Bernard COSTE (Octon) représenté par M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Georges GASC (Paulhan) représenté par M. Bertrand ALEIX, M. Gérald VALENTINI (Valmascle) représenté par M. Eric VIDAL (Villeneuve)

Absents : Mme Françoise POBEL (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Claude VALERO (Paulhan), M. Christian BILHAC (Peret), M. Jean COSTES (Salasc)

### Objet : Convention de partenariat avec l'association « La Locomotrice »

Monsieur Bardeau explique que l'association La Locomotrice est chargée de mettre en place un lieu d'accueil enfants parents dont les objectifs sont :

1. Lutter contre l'isolement de la famille
2. Favoriser la socialisation précoce du tout petit
3. Prévenir les troubles psychosociaux de la petite enfance

66 séances d'activités sont prévues en 2018.

Elles se dérouleront au sein des locaux de la Protection Maternelle Infantile de Clermont l'Hérault.

Il convient de renouveler la convention de partenariat entre l'association « La Locomotrice » et la Communauté de communes du Clermontais pour l'année 2018, telle que présentée en pièce annexe.

Au terme de cette convention, la Communauté de communes du Clermontais s'engage à financer les actions de l'association La Locomotrice à hauteur de 10 100 €.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de Monsieur Bardeau et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la Convention de partenariat avec l'association « La Locomotrice » telle que présentée en annexe,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX